

<https://www.ricochets.cc/La-sagesse-de-Kandiaronk-par-David-Graeber-2-5.html>



La sagesse de Kandiaronk, par David Graeber (2/5)

- Les Articles -

Date de mise en ligne : samedi 26 octobre 2019

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés



Huronie, Algonkie : le communisme au service de la liberté.

Alors : qu'est-ce que les habitants de la Nouvelle-France ont fait des Européens qui ont commencé à arriver sur leurs rives au XVI^e siècle ?

À cette époque, la région connue sous le nom de Nouvelle-France était principalement habitée par des Montagnais-Neskapis, des Algonquins et des Iroquoiens. Ceux qui se trouvaient plus près de la côte étaient en grande partie des cueilleurs semi-nomades, bien que certains pratiquaient aussi l'agriculture ; les Wendats (« Hurons »[1]), concentrés dans les principales vallées fluviales plus à l'intérieur, cultivaient le maïs, la courge et les haricots autour des villes fortifiées. Il est intéressant de noter que les premiers observateurs français attachaient peu d'importance à ces distinctions économiques, d'autant plus que, dans les deux cas, la recherche de nourriture ou l'agriculture étaient essentiellement le fait des femmes ; les hommes, ont-ils noté, étaient principalement occupés à la chasse et, parfois, à la guerre, ce qui signifiait qu'ils pouvaient être considérés dans un sens comme des aristocrates naturels.

L'idée du « noble sauvage » remonte à de telles estimations - il ne s'agissait pas, à l'origine, de noblesse de caractère, mais simplement du fait que les Indiens s'occupaient eux-mêmes de la chasse et du combat, qui, chez eux, étaient en grande partie l'affaire des ducs et comtes. Les appréciations françaises sur le caractère des « sauvages » tendent à être très mitigées. L'évaluation indigène du caractère français était nettement moindre. Le père Pierre Biard, par exemple, était un ancien professeur de théologie affecté en 1608 à l'évangélisation des Mi'kmaq algonquophones de la Nouvelle-Écosse, qui vivaient depuis quelque temps près d'un fort français. Biard n'avait pas beaucoup d'estime pour les Mi'kmaq, mais il a déclaré que ce sentiment était réciproque :

Ils se considèrent mieux que les Français : « Car, disent-ils, vous êtes toujours en train de vous battre et de vous disputer entre vous, nous vivons en paix. Vous êtes envieux et vous vous calomniez sans cesse ; vous êtes des voleurs et des trompeurs ; vous êtes cupides, et vous n'êtes ni généreux ni bons ; quant à nous, si nous avons un morceau de pain, nous le partageons avec notre prochain. » Ils disent cela et aiment les choses continuellement.[2]

Plus scandaleux encore, selon Biard, les Mi'kmaq affirmaient constamment qu'ils étaient par conséquent plus riches

que les Français. Vingt ans plus tard, le frère Gabriel Sagard, frère de Récollecion, écrivit des choses similaires sur les Wendats. Sagard était d'abord très critique à l'égard de la vie des Wendats, qu'il qualifiait de péché en soi (il était obsédé par l'idée que les femmes wendates avaient toutes l'intention de le séduire), mais à la fin de son séjour, il avait conclu que leurs arrangements sociaux étaient à bien des égards supérieurs à ceux de son pays. Ici, il faisait clairement écho à l'opinion des Wendats :

Ils n'ont pas de procès et se donnent peu de peine pour acquérir les biens de cette vie, pour laquelle nous, chrétiens, nous nous tourmentons tant, et pour notre avidité excessive et insatiable à les acquérir, nous sommes justement et avec raison reprochés par leur vie tranquille et leurs dispositions tranquilles.[3]

Tout comme les Mi'kmaq de Biard, les Wendats étaient particulièrement offensés par le manque de générosité des Français les uns envers les autres :

Ils se font l'écho de l'hospitalité et s'entraident pour que les nécessités de tous soient satisfaites sans qu'il y ait de mendiants indigents dans leurs villes et villages ; et ils considéraient que c'était une très mauvaise chose quand ils entendaient dire qu'il y avait en France un grand nombre de ces mendiants dans le besoin, et pensaient que cela était par manque de charité en nous, et nous blâment sévèrement pour cela.[4]

Wendat jette un regard tout aussi critique sur les habitudes de conversation des Français. Sagard a été surpris et impressionné par l'éloquence et la capacité de raisonnement de ses hôtes, des compétences affinées par des discussions quasi quotidiennes sur les affaires communes ; ses hôtes, en revanche, lorsqu'ils ont pu voir un groupe de Français réunis, ont souvent remarqué la façon dont ils semblaient constamment se bousculer les uns les autres et s'entre-tuer dans la conversation, utilisant des arguments faibles, et surtout (le sous-texte semblait être), ne se montrant pas très intelligents. Ceux qui essayaient de s'emparer de la scène, refusant aux autres les moyens de présenter leurs arguments, agissaient à peu près de la même manière que ceux qui s'emparaient des moyens matériels de subsistance et refusaient de les partager ; on a l'impression que les Américains considéraient les Français comme vivant dans une sorte de guerre hobbesienne de tous contre tous.[5]

Le récit de Sagard sur son séjour parmi les Wendats est devenu la base d'un livre largement lu chez lui ; Locke et Voltaire l'ont cité comme l'une de leurs principales sources pour leur description des sociétés américaines. Les Relations jésuites, parues entre 1633 et 1673, et qui ont également été largement lues et débattues en Europe, comportent de nombreuses remontrances similaires. Dans les 71 volumes des Relations jésuites, par exemple, les mots « égal » ou « égalité » apparaissent à peine[6] - et dans ces rares cas, c'est presque toujours en référence à « l'égalité des sexes » (que les jésuites ont trouvé particulièrement scandaleuse). Cela semble être le cas si les jésuites en question se disputaient avec les Wendats, qui ne semblaient peut-être pas tout à fait égalitaires sur le plan anthropologique, puisqu'ils avaient des fonctions politiques officielles et une strate de prisonniers de guerre que les jésuites, du moins, appelaient « esclaves », ou les Mi'kmaq ou les Montagnais-Neskapi, qui étaient organisés en bandes de chasseurs-cueilleurs que les anthropologues ultérieurs considéreraient égalitaires. Au lieu de cela, nous entendons les Américains se plaindre de la compétitivité et de l'égoïsme des Français, et plus encore, peut-être, de leur hostilité à la liberté.

Le fait que les Amérindiens vivent dans une société généralement libre, ce qui n'était pas le cas des Européens, n'a jamais vraiment fait l'objet d'un débat - les deux parties ont convenu que c'était le cas. Ils ne s'entendaient pas sur la question de savoir si la liberté individuelle était souhaitable. C'est un domaine où les premiers récits de missionnaires ou de voyageurs des Amériques posent souvent un véritable défi conceptuel. La plupart des lecteurs contemporains ont l'habitude de tenir pour acquis que les observateurs « occidentaux », même ceux du XVIIe siècle, ne sont qu'une version antérieure de nous-mêmes, contrairement aux indigènes américains qui représentent un Autre essentiellement étranger, peut-être

méconnaissable. En fait, à bien des égards, les auteurs de ces textes ne nous ressemblaient en rien et, du moins en ce qui concerne les questions de liberté personnelle, d'égalité des hommes et des femmes, de mœurs sexuelles ou de souveraineté populaire - ou même de théorie de la psychologie profonde[7]- les attitudes autochtones américaines sont susceptibles d'être beaucoup plus près de celles du lecteur.

La liberté individuelle est un exemple particulièrement frappant parce qu'aujourd'hui, il est presque impossible pour quiconque vit dans une démocratie libérale de dire qu'il est contre la liberté, du moins dans l'abstrait (dans la pratique, bien sûr, nos idées sont généralement beaucoup plus nuancées). C'est l'un des héritages durables du siècle des Lumières, des révolutions américaine et française. La liberté est intrinsèquement bonne. Les jésuites du XVII^e siècle ne partageaient certainement pas cette hypothèse. Ils avaient tendance à considérer la liberté individuelle comme animaliste. En 1642, le missionnaire jésuite Le Jeune parle des Montagnais-Neskapi :

Ils s'imaginent qu'ils doivent, de par leur droit de naissance, jouir de la liberté des ânes sauvages, sans rendre hommage à qui que ce soit, sauf quand bon leur semble. Ils m'ont reproché cent fois que nous avons peur de nos capitaines, pendant qu'ils rient et se moquent des leurs. Toute l'autorité de leur chef est dans la fin de sa langue ; car il est puissant dans la mesure où il est éloquent ; et, même s'il se tue à parler et à haranguer, on ne lui obéira que s'il plaît aux sauvages.[8]

De l'avis des Montagnais-Neskapi, en revanche, les Français n'étaient guère mieux que des esclaves, vivant dans la peur constante de se mettre en difficulté avec leurs supérieurs. De telles critiques apparaissent régulièrement dans les récits des jésuites, non seulement de la part de ceux qui vivaient dans des bandes nomades, mais aussi de citoyens comme les Wendat. De plus, les missionnaires étaient prêts à admettre que ce n'était pas que de la rhétorique. Même les hommes d'État wendats ne pouvaient forcer personne à faire ce qu'ils ne voulaient pas faire. Comme le père Lallemant l'a noté en 1644 :

Je ne crois pas qu'il y ait des gens sur terre plus libres qu'eux, et moins capables de permettre l'assujettissement de leur volonté à quelque pouvoir que ce soit, au point que les Pères ici présents n'ont aucun contrôle sur leurs enfants, ni sur leurs sujets, ni sur les capitaines, ni sur les lois du pays, sauf dans la mesure où chacun est disposé à se soumettre à eux. Il n'y a pas de punition infligée au coupable, et aucun criminel qui n'est pas sûr que sa vie et ses biens ne sont pas en danger....[9]

Ce récit mérite d'être longuement cité, parce qu'il donne une idée du défi politique que devait représenter, pour le public européen de l'époque, une partie du matériel que l'on trouvait dans les Relations jésuites, et pourquoi tant de gens le trouvaient si fascinant. Après avoir expliqué à quel point il était scandaleux que même les meurtriers s'en tirent indemnes, le bon père a admis que, simplement considéré comme un moyen de maintenir la paix, le système judiciaire wendat n'était pas inefficace. En fait, ça a étonnamment bien marché. Plutôt que de punir les coupables, les Wendats ont insisté pour que l'ensemble de la lignée ou du clan du coupable paie une compensation. C'est pourquoi il était de la responsabilité de chacun de garder ses semblables sous contrôle :

Ce ne sont pas les coupables qui sont punis. C'est le public qui doit faire amende honorable pour les offenses des individus ; afin que, si un Huron a tué un Algonquin ou un autre Huron, tout le pays se rassemble ; et ils s'entendent sur le nombre de cadeaux à donner à la tribu ou aux parents de celui qui a été tué, pour suspendre la revanche qu'ils pourraient prendre. Les capitaines exhortent leurs sujets à fournir ce qui est nécessaire ; personne n'y est contraint, mais ceux qui le veulent apportent publiquement ce qu'ils veulent apporter ; il semble qu'ils se soient disputés les uns les autres en fonction de leurs richesses, et que le désir de gloire et de sollicitude pour le bien public les pousse à faire de même. Or, bien que cette forme de justice restreigne tous ces peuples, et semble plus efficacement réprimer les troubles que le châtement personnel des criminels en France, il s'agit néanmoins d'une procédure très légère, qui laisse les individus dans un tel esprit de liberté qu'ils ne se soumettent à aucune loi et ne suivent aucune autre impulsion que celle de leur propre volonté.[10]

Il y a un certain nombre de choses dignes de mention dans ce passage. L'une d'entre elles est qu'il est clair que certaines personnes étaient effectivement considérées comme riches. La société wendat n'était pas Â« économiquement égalitaire Â» dans ce sens. Cependant, il y avait une différence entre ce que nous considérons comme des ressources économiques, comme la terre, qui appartenait à des familles, qui était exploitée par des femmes et dont les produits étaient en grande partie gérés par des collectifs de femmes, et le genre de Â« richesse Â» dont il est question ici, comme le wampum, qui existait essentiellement à des fins politiques. Les riches Wendats accumulaient des objets précieux pour pouvoir les donner lors d'occasions dramatiques comme celle-ci. Ni dans le cas des terres et des produits agricoles, ni dans celui des wampums et autres objets de valeur similaires, il n'y avait aucun moyen de transformer l'accès aux ressources matérielles en pouvoir - ou du moins, le pouvoir de faire travailler les autres pour vous ou de les contraindre à faire ce qu'ils ne veulent pas faire. Au mieux, l'accumulation et la distribution adroite des richesses pourraient rendre un homme plus susceptible d'accéder à une fonction politique (devenir Â« chef Â» ou Â« capitaine Â» - les sources françaises ont tendance à utiliser ces termes sans discernement pour désigner les chefs de la lignée wendat, les orateurs qui transmettent les décisions collectives et les chefs de guerre temporaires) - mais comme les Jésuites l'ont constamment souligné, le seul fait de remplir une fonction politique ne donne à personne le droit de donner des ordres. Ou, pour être tout à fait exact, un titulaire de bureau peut donner tous les ordres qu'il veut, mais personne n'a l'obligation particulière de les suivre.

Pour les Jésuites, bien sûr, tout cela était scandaleux. En fait, leur attitude à l'égard des idéaux autochtones de liberté est exactement le contraire de l'attitude que la plupart des Français, ou des Canadiens, ont tendance à avoir aujourd'hui. Comme nous l'avons observé, presque tous ceux qui ont grandi dans une démocratie libérale insisteront pour considérer la liberté comme un idéal tout à fait admirable, en principe, même s'ils ont l'impression qu'une société fondée sur la liberté individuelle totale - certainement, une société qui est allée jusqu'à éliminer la police, les prisons ou tout autre appareil coercitif - tomberait instantanément dans un chaos violent. Le père Lallemant était prêt à admettre qu'en pratique, un tel système fonctionnait assez bien ; il créait Â« beaucoup moins de désordre qu'il n'y en a en France Â». Mais les jésuites étaient opposés à la liberté en principe. Lallemant continue :

C'est, sans aucun doute, une disposition tout à fait contraire à l'esprit de la Foi, qui nous oblige à soumettre non seulement notre volonté, mais aussi notre esprit, nos jugements et tous les sentiments de l'homme à une puissance inconnue de nos sens, à une Loi qui n'est pas terrestre, et qui est entièrement opposée aux lois et sentiments de nature corrompue. Ajoutez à cela que les lois du Pays, qui leur paraissent les plus justes, attaquent la pureté de la vie chrétienne de mille manières... surtout en ce qui concerne leurs mariages....[11]

Les Relations jésuites sont pleines de ce genre de choses : les missionnaires scandalisés ont souvent rapporté, par exemple, que les femmes étaient considérées comme ayant le plein contrôle de leur propre corps, et que les femmes non mariées avaient donc la liberté sexuelle, et les femmes mariées pouvaient divorcer à volonté. C'était un scandale. Mais pour eux, cette conduite pécheresse n'était que le prolongement d'un principe de liberté plus général, enraciné dans des dispositions naturelles, qu'ils considéraient comme pernicieuses en soi. La Â« méchante liberté des sauvages Â», insistait-on, était le plus grand obstacle à leur Â« soumission au joug de la loi de Dieu Â»[12]. Il était même extrêmement difficile de trouver des termes permettant de traduire des concepts tels que Â« seigneur Â», Â« commandement Â», Â« obéissance Â», Â« obéissance Â», dans les langues indigènes ; il était pratiquement impossible d'expliquer les concepts théologiques sous-jacents.[13]

Sur le plan politique, donc, les Français et les Américains ne se disputaient pas sur l'égalité, mais sur la liberté. À peu près la seule référence à l'égalité spécifiquement politique qui apparaît dans les 71 volumes de The Jesuit Relations se passe presque comme un aparté, dans un récit d'un événement de l'année 1648, qui s'est passé dans un établissement de Wendat christianisés autour de la ville de Québec. Après une perturbation causée par l'entrée d'une cargaison d'alcool illégal dans la communauté, le gouverneur a persuadé les dirigeants wendats d'accepter l'interdiction des boissons alcoolisées, et a publié un édit à cet effet, ce qui est crucial, note-t-il, appuyé par la menace d'une punition. Le père Lallemant, encore une fois, enregistre l'histoire. Pour lui, ce fut un événement

marquant :

Du début du monde jusqu'à l'arrivée des Français, les sauvages n'ont jamais su ce qu'il était si solennel d'interdire quoi que ce soit à leur peuple, sous aucune peine, même minime. Ce sont des gens libres, dont chacun se considère aussi important que les autres, et ils ne se soumettent à leurs chefs que dans la mesure où cela leur plaît.[14]

L'égalité est ici un prolongement direct de la liberté ; en effet, elle en est l'expression. Elle n'a presque rien en commun avec la notion plus familière (eurasienne) d'« égalité devant la loi », qui est en fin de compte l'égalité devant le souverain, c'est-à-dire l'égalité dans la soumission commune une fois encore. Les Américains, en revanche, étaient égaux dans la mesure où ils étaient également libres d'obéir ou de désobéir aux ordres comme bon leur semblait. La gouvernance démocratique des Wendats et des Cinq Nations des Haudenosaunee, qui a tant impressionné les lecteurs européens ultérieurs, était une expression du même principe : si aucune contrainte n'était permise, il était évident qu'une telle cohérence sociale qui existait devait être créée par un débat raisonné, des arguments persuasifs et l'établissement du consensus social.

Nous revenons ici à la question par laquelle nous avons commencé : les Lumières comme l'apothéose du principe du débat ouvert et rationnel. J'ai déjà mentionné le respect à contrecœur de Sagard pour les installations de Wendat lors d'une argumentation logique. Il s'agit d'un thème que l'on retrouve dans la plupart des récits jésuites. Il est important de garder à l'esprit, ici, que les jésuites étaient les intellectuels du monde catholique. Formés à la rhétorique classique et aux techniques de disputatio[15], ils avaient appris les langues des Américains avant tout pour pouvoir argumenter avec eux, pour les convaincre de la supériorité de la foi chrétienne. Pourtant, ils ont été régulièrement surpris et impressionnés par la qualité des contre-arguments auxquels ils ont dû faire face. Comment une telle facilité rhétorique a-t-elle pu arriver à ceux qui n'avaient aucune connaissance des œuvres de Varro et Quintilien ? En examinant la question, les jésuites ont presque toujours noté l'ouverture dans la conduite des affaires publiques. Ainsi Lejeune :

Il n'y en a presque aucun qui soit incapable de converser ou de raisonner très bien, et en bons termes, sur des sujets dont ils ont connaissance. Les conseils, qui se tiennent presque tous les jours dans les Villages, et sur presque tous les sujets, améliorent leur capacité de dialogue".

Ou encore Lallemant :

Je peux dire en vérité qu'en matière d'intelligence, ils ne sont en rien inférieurs aux Européens et à ceux qui habitent en France. Je n'aurais jamais cru que, sans instruction, la nature aurait pu fournir une éloquence des plus promptes et vigoureuses, que j'ai admirée chez de nombreux Hurons ; ou une clairvoyance plus claire dans les affaires publiques, ou une gestion plus discrète dans les choses auxquelles ils sont habitués.[16]

Certains sont allés plus loin et ont fait remarquer, non sans frustration, que les sauvages du Nouveau Monde semblaient plus intelligents, dans l'ensemble, que les gens avec lesquels ils avaient l'habitude de traiter à la maison (par exemple, « ils sont presque tous plus intelligents dans leurs affaires, leurs discours, leurs politesses, leurs rapports, leurs tours et leurs subtilités que les citoyens et marchands les plus avisés en France »).[17]) Le point clé pour les fins de la présente étude est que les Jésuites ont reconnu une relation intrinsèque entre le refus du pouvoir arbitraire, un débat politique ouvert et inclusif, et le goût de l'argumentation raisonnée. Pourtant, attribuer cette facilité comme le fait Lallemant à la « nature », comme si les compétences en argumentation logique n'étaient que le résultat inévitable d'arrangements politiques non coercitifs, ignore le fait qu'il existe de nombreux moyens d'être persuasif.

Certes, il est vrai que les dirigeants politiques autochtones de ce qui allait devenir les États-Unis, qui dans la

plupart des cas n'avaient aucun moyen de contraindre qui que ce soit à faire ce qu'ils n'avaient pas accepté de faire, étaient connus pour leurs pouvoirs rhétoriques. Même les généraux américains qui mènent des campagnes génocidaires contre les peuples autochtones se sont souvent vus réduits en larmes par la force de leur éloquence. Pourtant, la persuasion ne doit pas nécessairement prendre la forme d'une argumentation logique ; elle peut tout aussi bien faire appel aux sentiments, attiser les passions, déployer des métaphores poétiques, faire appel aux mythes ou à la sagesse proverbiale, employer l'ironie et la dissimulation, l'humour, l'insulte, les appels à la prophétie ou la révélation ; et le degré auquel on insiste, par-dessus toute autre méthode, a tout rapport avec la tradition rhétorique dont sort l'orateur et les dispositions présumées de l'audience. Ce sont surtout les locuteurs de langues iroquoïennes comme les Wendats, ou les Cinq Nations au sud, qui semblent avoir accordé une telle importance au débat raisonné - même, comme nous le verrons, il s'agissait d'une forme de divertissement agréable en soi. Si c'est le cas, cela ne peut être que le résultat d'une histoire culturelle particulière. De telles choses sont notoirement difficiles à reconstituer, même si nous ferons quelques spéculations à ce sujet plus tard. Pour l'instant, il suffit de dire qu'ils l'ont fait, et le fait qu'ils l'aient fait, a eu des répercussions historiques majeures. Parce qu'il semble que c'est précisément cette forme de débat - rationnel, sceptique, empirique, conversationnel - qui, peu de temps après, a été identifiée aux Lumières, et tout comme les Jésuites, les penseurs des Lumières et les révolutionnaires démocratiques l'ont considérée comme intrinsèquement liée au rejet de l'autorité arbitraire - en particulier, celle des autorités religieuses comme les Jésuites eux-mêmes.

Post-scriptum :

[1] *Techniquement, les Hurons étaient une confédération de locuteurs iroquoïens qui existait à l'époque de l'arrivée des Français, qui fut ensuite dispersée sous les attaques des Haudenosaunee au sud et réformée en Wyandot ou Wendat, avec des réfugiés des confédérations Petun et Neutral. Leurs descendants contemporains préfèrent Wendat (prononcer Â« WEN dot Â»), notant que Â« Huron Â» était à l'origine une insulte, signifiant (selon la source) soit Â« poil de porc Â», soit Â« malodorant Â». Les sources de l'époque utilisent régulièrement Â« Huron Â» et bien que j'aie suivi l'usage de Barbara Mann en le remplaçant par Wendat dans des citations de locuteurs indigènes comme Kandiaronk, je l'ai maintenu dans des sources européennes.*

[2] *Biard 1611 : 173 -74 ; dans Ellingson 2001 : 51.*

[3] *Sagard 1631[1939] : 192.*

[4] *1632B : 88-89.*

[5] *Il est probablement digne de mentionner que, surtout à cette époque, les Américains connaissaient probablement les Européens surtout par l'intermédiaire de missionnaires, de trappeurs, de marchands et de soldats, c'est-à-dire de groupes presque entièrement composés d'hommes. Au début, il y avait très peu de femmes françaises dans les colonies, et moins d'enfants. Cela a probablement eu pour effet de rendre d'autant plus extrême la compétitivité et l'absence de soins mutuels entre eux.*

[6] *Une version consultable des documents existe maintenant en ligne.*

[7] *Wallace 1958 ; cf. aussi Graeber 2001, chapitre 5.*

[8] *JR 6 pp. 109-110/241. L'expression Â« capitaine Â» est utilisée indifféremment dans les sources françaises pour tout homme en position d'autorité, qu'il s'agisse d'un simple chef de bande ou de village, ou d'un fonctionnaire, nommé au grade dans la Confédération Wendat ou Haudenosaunee.*

[9] *JR 28:47.*

[10] *JR 28:48-49, cf. JR 10:211-221.*

[11] *JR 28:49-50. Voici un autre père jésuite, qui revient sur le thème de l'âne : Â« Il n'y a rien d'aussi difficile que de contrôler les tribus d'Amérique. Tous ces barbares ont la loi des ânes sauvages, ils naissent, vivent et meurent dans la liberté, sans contrainte ; ils ne savent pas ce*

qu'on entend par bride ou mors. Avec eux, conquérir ses passions est considéré comme une grande plaisanterie, tandis que donner libre cours à ses sens est une noble philosophie. La Loi de notre Seigneur est très éloignée de cette dissolution ; elle nous donne des limites et prescrit des limites, en dehors desquelles nous ne pouvons aller sans offenser Dieu et la raison Â» (JR 12:191-92).

[12] JR 5:175.

[13] Blackburn 2004:93.

[14] JR v.33.p49

[15] <https://fr.wikipedia.org/wiki/Disputatio>.

[16] JR 28:61-62

[17] JR 15:155, aussi en Francs 2002:4, cf. Blackburn 2004:68.